

RECRUTEMENT D'UNE.E DIRECTEUR(RICE)

La FESoj ASBL est une **fédération** qui regroupe les **Organisations de Jeunesse**, les **Centres de Jeunes** et les associations d'accueil de l'enfance en leur qualité d'**employeur**. Ses missions s'inscrivent dans un souci de représentation du **secteur jeunesse** dans les lieux de concertation sociale et principalement au sein de la Commission paritaire 329 du **secteur socioculturel**. Ses enjeux s'inscrivent également dans le développement d'un pôle de services et d'information afin de soutenir les associations dans l'administration et la gestion quotidienne de l'emploi.

Les missions de la FESoj sont :

- Organiser, développer et pérenniser l'emploi dans les associations de jeunesse et de l'enfance ;
- S'investir sur les politiques de l'emploi ;
- Définir et exprimer des positions communes et élaborer toute proposition nécessaire à la promotion et à la défense des organisations représentées en qualité d'employeurs du secteur socioculturel ;
- Développer des outils d'information et de formation en vue de permettre la professionnalisation des employeurs ;
- Œuvrer dans une perspective fidèle aux valeurs associatives.

La fédération accomplit ses missions en dehors de toutes références politiques ou philosophiques.

Fonction

La fonction consiste principalement à **représenter** les **employeurs** des associations de **jeunesse** et à **organiser les services** à leur attention en coordonnant une équipe de deux conseillers juridiques, une chargée de gestion et une chargée de communication.

Le (la) directeur(trice) **met en œuvre les objectifs de la FESoj** tels que fixés par le Conseil d'Administration, à savoir la professionnalisation des **employeurs** du **secteur jeunesse** en Communauté française.

Il (elle) assure le secrétariat d'instances et met l'information à disposition des administrateurs. Il (elle) opérationnalise les décisions du CA (ou du Bureau) et porte ses positions au sein de délégations.

A cette fin, il (elle) dispose de **mandats** à la CESSoc (confédération des employeurs du secteur socioculturel) et dans les lieux de **concertation sociale** (Commission paritaire 329.02, Fonds Maribel et de sécurité d'existence de la CP329.02... où il (elle) est amené à entrer en **négociation**. Il (elle) prend également part à des Groupes de Travail.

Il (elle) coordonne les services proposés par la FESoj et ses conseillers : permanence juridique, publications, formations, site internet, et assure également une partie des services aux associations membres, notamment via la **rédaction de notes et de dossiers vulgarisant les dispositifs de soutien à l'emploi**.

Il (elle) est capable d'identifier les **enjeux liés à l'emploi et plus largement ceux du secteur de la jeunesse** (Organisations de Jeunesse et Centres de Jeunes), de les exposer de manière accessible et de les défendre, notamment face aux pouvoirs publics.

En outre, le directeur ou la directrice :

- Est garant-e de l'orientation des actions menées par l'équipe et leur mise en œuvre, au regard des décisions du Bureau, du CA et de l'AG de la FESoj ;
 - Organise les entretiens de fonctionnement et d'évaluation ;
 - Participe à l'organisation des recrutements et des licenciements ;
 - Soutient les travailleurs de l'équipe (au total 4 personnes) dans leur développement professionnel ;
 - Organise le temps de travail de l'équipe (congs, récupérations,...).
-

Profil, Compétences, Formations, Expérience

Le (la) candidat(e) pourra faire état d'un diplôme de l'enseignement supérieur court, long ou d'une expérience probante en lien avec la fonction décrite.

Il (elle) a une expérience (ou à tout le moins dispose d'une connaissance suffisante) du secteur de la jeunesse, et notamment des décrets fixant les conditions de reconnaissance des Organisations de Jeunesse et des Centres de Jeunes, des réglementations relatives à l'emploi.

Il (elle) est capable de représenter le secteur jeunesse face à l'ensemble des partenaires de la FESoj : pouvoirs publics et Ministres, autres secteurs socioculturels et non marchands, organisations syndicales. Il (elle) dispose de l'aisance verbale nécessaire.

Il (elle) devra en outre être capable :

- De lecture et d'analyse de textes réglementaires ;
- De maîtriser la loi sur les ASBL en ce compris le code des sociétés- de compréhension des mécanismes de la concertation sociale et des enjeux liés à celle-ci ;
- D'être familier avec les dispositions relatives à l'emploi tant au niveau fédéral qu'en commission paritaire 329 ;
- De **conseiller** les **employeurs** affiliés, individuellement ou collectivement, oralement ou par écrit et disposera à cette fin de capacités pédagogiques et rédactionnelles, ainsi que d'une bonne maîtrise de la langue ;
- D'analyser des données (chiffrées) particulières ou globales et d'en proposer une synthèse.

Il (elle) est capable de poser ou coordonner les actes de gestion opérationnelle, financière et comptable et du personnel de l'association.

Contrat et Rémunération

Contrat de travail d'employé temps plein (Emploi MARIBEL).

Le (la) Directeur(trice) se situe à l'échelon 5 de la grille barémique à 100% de la CP329.02. Il (elle) bénéficie d'une PFA.

A l'engagement, l'ancienneté dans la fonction ou le secteur peut être prise en compte.

Candidature et procédure d'engagement

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail suivante : ca.fesoj@gmail.be pour le 17 juin à 17h00. Elles comprennent :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV ;
- Un travail personnel de maximum 5 pages sur votre rôle de futur directeur(trice) par rapport aux points suivants :
 - Le management d'équipe ;
 - La communication (interne et externe) ;
 - La négociation ;
 - La vision stratégique sur la mobilisation politique sur les enjeux du secteur.

Les entretiens des candidat.es sélectionné.es auront lieu le vendredi 21 juin entre 9h00 et 17h00 au siège de l'association.

L'entrée en fonction devrait débuter le 1^{er} juillet 2019.